
COMMUNIQUE DE PRESSE

Le parti vert'libéral crée sa première section communale et s'engage pour la fusion de Neuchâtel-Ouest

Neuchâtel, le 1er juillet 2015. Les vert'libéraux neuchâtelois créent leur première section communale, couvrant l'ensemble du territoire de la future commune fusionnée de Neuchâtel-Ouest, englobant Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin. Avec le lancement de cette nouvelle section, le parti entend apporter un soutien actif au processus de fusion en cours.

Formellement approuvée par le comité cantonal lors de sa séance du 23 juin dernier, la section de Neuchâtel est désormais constituée. Son comité directeur est d'ores et déjà composé des personnes suivantes : Mauro Moruzzi de Neuchâtel, Philipp Niedermann de Peseux, Stéphane Robert de Valangin, Marie-Laurence Sanroma de Corcelles-Cormondrèche et Mireille Tissot-Daguette de Neuchâtel.

La section compte déjà une cinquantaine de membres et de sympathisant-e-s et entend doubler ses effectifs en vue des élections communales qui auront lieu en 2016. Les Vert'libéraux présenteront des listes complètes aussi bien pour le Conseil communal que pour le Conseil Général.

Apporter des solutions concrètes et constructives

La nouvelle section souhaite œuvrer à une mise en place d'institutions efficaces et véritablement démocratiques. « *Nous allons déposer auprès du Grand Conseil une proposition de modification de loi visant à demander l'élection des exécutifs par le peuple selon le système majoritaire dans les communes de plus de 10'000 habitant-e-s* », déclare Mauro Moruzzi, député et président du comité de section. Une mesure qui vise à corriger les dérives du système proportionnel, qui permet aux partis de remplacer les élu-e-s par d'autres candidat-e-s battu-e-s de la même liste. « *Dans les grandes communes du canton, les citoyennes et les citoyens doivent pouvoir choisir directement leur exécutif. Il n'est pas normal que les plus grands partis du canton s'arrangent pour placer leurs pions automatiquement à chaque vacance, sans qu'ils doivent assumer leurs responsabilités en cas de manquements graves de leurs élu-e-s. Il est évident que des personnalités compétentes existent aussi en dehors des grands partis, et même en dehors des partis tout court*».

Favoriser la proximité et stimuler le dialogue avec la population

La section de Neuchâtel prévoit en outre de mettre sur pied des actions de proximité favorisant le dialogue avec la population. Ces actions viseront à enrichir le débat et à stimuler les échanges. Une mesure spécifique visant à encourager la mobilisation de la jeunesse dans le développement de la nouvelle commune sera déployée. Le programme et le calendrier de mesures de la section neuchâteloise sera dévoilé après la pause estivale.

Mauro Moruzzi, président du comité de la section communale de Neuchâtel, est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 079 659 99 10.